De Scy-Chazelles Paris, 9 mai 1950 La déclaration de Robert Ce texte, considéré comme l'acte de naissance de l'unification européenne a une portée éminemment pacifique et propose un modèle d'organisation inédit à l'échelle d'un continent. La force de la Déclaration Schuman fut l'écho enthousiaste qu'elle rencontra auprès des dirigeants politiques français et allemands dans le contexte d'une guer-Le bulletin re froide naissante. La réconciliation des frères d'information ennemis autour d'un projet de coopération écode votre nomique fut le moteur de l'Europe pacifiée depuis commune 1950.

BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire - avril 2010

■ Edito - p.3

J. STRAUB

■ Procès en sorcellerie à Scy-Chazelles - p.4-5

A. FLORI

■ Evènements - p.6-7

R. FERY & A. FLUCKLINGER

Manifestations du 8 mai : 60ème anniversaire de la déclaration de R. Schuman sur l'Europe Programme des manifestations «Robert Schuman vous invite»

■ Proximité - p.8

B. DHIOS

Les conseils de quartier

■ Communication - p.8

B. DHIOS

Site internet de la commune Enquête auprès des lecteurs des Echos

■ Travaux - p.9

JM. NICOLAY & F.NAVROT

Travaux hivernaux des services techniques

■ Urbanisme - p.10

J.BRABLÉ

Point sur le PLU

■ Environnement - p.10-11

R. PALUCCI

Jardins familiaux

Opérations économies d'énergies

Bilan énergétique engagé par Metz Métropole

■ Tourisme - p.12

Mise en place d'un nouveau circuit touristique

M. HERZHAUSER

Chemins et sentiers

R. PALUCCI

■ Faune - p.13

S. MULLER

1er festival photo nature

■ Le budget primitif 2010 - p.14-15

J STBALIB - JM NICOLAY

Culture - p.16-17

D. ANTONIADIS

La bibliothèque

■ **Animations** - p.18-20

COMMISSION ANIMATIONS

C'était hier

CLSH de février

■ Fleurissement - p.21

M. HERZHAUSER & A. DUPUY

Bilan et rappel de l'opération «village fleuri»

Histoire - p.22-23

. SCHNEIDER

■ Le saviez-vous ? - p.24

A. FLORI

La paillette d'or

Anniversaires

Sécurité - p.25

Réforme du permis de conduire

R.PERRET

Des caméras voie de la liberté

JM. NICOLAY

■ Portraits - p.26

Nouvelle directrice au périscolaire

C. ANTOINE & C. GAUGIN

Nouveau pasteur à Ars et Longeville

M. ZENŁ

■ Jardinage - p.22-23

Les conseils de Chantal et d'Albert

C. PATRICOLA - A. DUPUY

Agenda

COMMISSION ANIMATIONS

■ Infos - p.28

MAIRI

Informations municipales & générales

Accueil de la Mairie

Adresses et numéros utiles

Mini-informations

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles.

Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication :

Jacques STRAUB

Responsable de la publication :

Bernard DHIOS

Tirage: 1500 exemplaires

Imprimerie Inter-Print Marly

Mise en page: Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90





TRISTE ABSTENTION...

Les élections régionales ont été gagnées à la majorité absolue par les abstentionnistes. Cette réalité est affligeante. Les français seraient-ils si las de la démocratie pour lui donner ainsi un coup de poignard dans le dos ? Il y a dans l'Histoire récente des milliers, des centaines de milliers de personnes qui sont mortes pour conquérir le droit de vote. Les récentes élections sont une injure faite à leur mémoire.

Alors évidemment citoyens et commentateurs de tous poils cherchent des explications ou des excuses. Bien sûr, c'est la faute de la classe politique. Bien sûr, c'est la faute du gouvernement en

place, c'est la faute de la crise. Cette recherche de responsables est bien française. Rappelez-vous dans les Misérables, Gavroche ne chantait il pas sur les barricades : « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire... » ?

L'abstention est la faute des abstentionnistes. S'ils voulaient manifester un désenchantement, si malgré les très nombreux candidats du premier tour aucun ne leur semblait digne de leurs suffrages. Ils devraient au moins se déplacer et voter blanc. Le vote blanc n'a pas vraiment droit de cité dans le code électoral mais c'est toujours plus responsable que d'aller à la pêche. S'il avait été massif, le message aurait été fort. Il faudrait en venir, comme dans d'autres nations aussi démocratiques que la France, au vote obligatoire. Mais une telle réforme, comme toutes les autres, provoquerait un tintamarre de lamentations et de critiques qui conduirait à terme au retrait du projet.

Que n'a-t-on pas entendu à de multiples reprises que cette abstention était le fait des banlieues défavorisées! Certes c'est partiellement vrai car l'abstention y a été plus forte encore qu'ailleurs. Toutefois on oublie de dire que dans de très beaux quartiers, les professions libérales ou cadres supérieurs se sont abstenus également beaucoup plus que de coutume sans doute par mépris et dédain de la classe politique. Eux-mêmes, feraient mieux. Cela saute aux yeux.

Pourquoi ces abstentions ? Parce que "les français sont déçus". Ils sont toujours déçus lors des élections intermédiaires (régionales ou cantonales). Ils ont été déçus par tous leurs présidents ou tous leurs gouvernements depuis la guerre, tous sans exception. Déçus par la 4ème république, déçus par de Gaulle lui-même qu'ils ont mis en ballottage en 1965 puis renvoyé à Colombey en 1969. Déçus par Valéry Giscard d'Estaing qu'ils ont renvoyé en 1981 et qui a quitté l'Elysée par une porte latérale pour entendre moins de sifflets. Déçus par François Mitterrand à qui ils ont infligé une première cohabitation en 1986 dont ils ont été déçus dès 1988 avant d'infliger une deuxième cohabitation à François Mitterrand en 1993. Déçus par Edouard Balladur qu'ils n'ont pas choisi en 1995 puis par Jacques Chirac à qui ils ont également infligé une cohabitation en 1997 avec Lionel Jospin. Celui-ci les a tellement déçus qu'il n'a même pas eu le droit de participer au deuxième tour des élections de 2002. Le triomphe de Jacques Chirac n'a été qu'un résultat par défaut. Seul Pompidou a été à peu près épargné parce qu'il a eu la "chance" de... mourir prématurément.

Quelle fatalité de l'échec! Et pourtant ces hommes ont été de partis très différents, de sensibilités et de tempéraments très divers mais ils se sont tous avérés nuls pour les français. Est ce possible que nous puissions ainsi jouer de guigne au point de choisir toujours le plus mauvais? Est ce possible que la France soit peuplée de gens très intelligents et qu'aucun d'entre eux ne soit jamais parvenu aux plus hautes fonctions? Car évidemment, il y avait des millions de français qui auraient été capables de faire mieux. Ils vous le disent tous les jours. « Il n'y a qu'à... »

C'est vrai que nous vivons, surtout depuis 30 ans, une société de déclin à tous les niveaux, l'éducation, la santé, l'activité industrielle, la générosité, le sens de l'intérêt public. C'est vrai mais nos dirigeants ont changé X fois et ont toujours promis de faire mieux que leurs prédécesseurs. Il n'y a qu'une seule constante dans ces désenchantements et ces échecs successifs : les français eux-mêmes avec leurs qualités et leurs défauts ; ils ne changent pas. Ils "vivent déçus". Que faut il en déduire ? Je vous laisse le soin de répondre.

Le Maire Jacques STRAUB



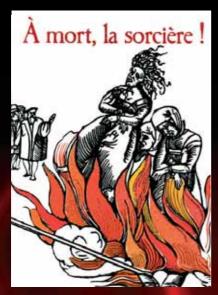
UN PROCÈS EN SORCELLERIE À SCY-CHAZELLES



Lors du circuit cycliste des lavoirs organisé en octobre dernier par France 3 (voir photo ci-contre), l'étape de Scy-Chazelles a été remarquée pour son site « La croix du Gibet » qui a intrigué les journalistes. Nous leur avons expliqué que c'était là l'emplacement où avaient lieu les exécutions capitales, d'où la mention de gibet.

L'idée a été lancée de procéder à une reconstitution d'un procès en sorcellerie qui a réellement eu lieu dans notre commune et qui est conté succintement dans le dessin en page 4.

Madame Georgette Orlange sollicitée a aussitôt mobilisé son association Scy-Chazelles Loisirs où ces dames ont fourni aiguilles et ciseaux pour réaliser des costumes lorrains tandis que les messieurs installaient sur place un bûcher et équipaient les figurants de faux, râteaux et fourches qui sont les armes traditionnelles des paysans en colère de l'époque. Les rôles de chacun furent distribués et c'est notre amie Annie Steffen qui joua une très convaincante sorcière toute de noir vêtue et clamant en vain son innocence. Cela n'a pas pour autant réussi à apitoyer l'implacable bourreau qui la conduisait au supplice. Peu de gens savaient que ce rôle ingrat était tenu par notre ancien policier municipal Jean-Pierre Danois, dissimulé sous une cagoule rouge-sang. Le juge, sous les traits de votre serviteur donna lecture de la sentence, saluée par les cris de « mort à la sorcière! ».



«A mort, la sorcière !» de Jacques Roehrig Ed. La Nuée Bleue

Il faut dire que la scène a été rejouée quatre à cinq fois devant les caméras de France 3 jusqu'à ce que les images enregistrées donnent satisfaction au metteur en scène...

La séquence est passée sur l'antenne de France 3 le dimanche 25 octobre 2009 sous le regard intéressé de bien des sigéocastellois.

Il faut féliciter l'Association Scy-Chazelles Loisirs qui a donné un bel exemple de disponibilité et de savoir-faire le tout dans un climat de gaieté et d'amitié. Bravo!

André FLORI

Manifestations du 8 mai 2010

60^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE ROBERT SCHUMAN SUR L'EUROPE

Robert Schuman (Droits réservés)

chain, la place de l'Esplanade ressemblera à un grand livre où, à la nuit tombée, page après page, s'écrira à nouveau l'Histoire de notre région par l'image,

Samedi 8 mai pro-

le laser et par la voix d'un merveilleux conteur : Pierre Val.

Le temps d'un spectacle "Son et Lumière" donné dans le cadre des manifestations organisées à Verdun, Scy-Chazelles et Metz par l'association "Le 9 en Europe", vous remonterez le fil du temps en emboîtant le pas de Robert Schuman.

C'est à Chazelles qu'en 1926 il fit l'acquisition d'une propriété. De l'extrémité de son jardin il se plaisait à contempler la Moselle qui, indifférente aux vicissitudes du temps et aux frontières des hommes, était depuis longtemps fière d'être européenne et de mêler ses eaux dans celles de son grand frère, le Rhin. Si la vallée était riante et paisible, si les chants des vignerons retentissaient encore ça et là quand la nature se teintait de pourpre et d'ocre, là-haut, sur ce sommet où jadis Drogon avait déposé les reliques de Saint Quentin, depuis 1864, des forts menaçants dressaient leurs murs de béton et leurs tourelles d'acier. Souvent Robert Schuman s'installait au piano pour jouer des pièces de Mozart, Schuman comme le fera le jeune Jonathan Fournel au cours de la soirée. Robert Schuman pouvait-il savoir alors qu'il lui

faudrait un jour traverser un nouveau conflit mondial et, jeune Secrétaire d'État aux réfugiés, faire face aux conséquences de l'Exode?

A la fin de la guerre, il reprit le chemin de sa maison de Chazelles, un véritable havre de paix. Ministre des Finances. Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères, il ne changea rien à ses habitudes. Le dimanche il s'en allait réfléchir, méditer, prier sur les sentiers du Saint-Quentin.

Fin avril 1950, il y revint particulièrement préoccupé. Le monde bouillonnait à nouveau. Le blocus de Berlin était à peine terminé qu'éclatait la guerre de Corée. Le nouveau gouvernement allemand présidé par Konrad Adenauer se montrait exigeant. La Sarre était toujours occupée. Les Alliés pressaient la France d'œuvrer à une réconciliation. Schuman hésitait.

Robert Schuman, alors Ministre des Affaires Étrangères, avait amené de nombreux dossiers et, entre autres, un document de Jean Monnet auquel personne n'avait attaché d'importance. Il le lut plusieurs fois, l'annota et, quelques jours plus tard, le 9 mai 1950, à Paris, dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, il prononça un discours dont les mots sont profondément enfouis, telles des semences de paix, de fraternité et de solidarité, dans cette terre qui est devenue l'Europe.

C'est une flamme qui, allumée vendredi 7 mai à l'Ossuaire de Douaumont par de jeunes

lycéens français et allemands et portée à travers les champs de bataille jusqu'à la tombe du Père de l'Europe, mettra le feu au bouquet final de ce spectacle préparé par Société Aquarêve et Dominique Infanti tandis que tous les participants mêleront leurs voix pour qu'éclate sous la nuit étoilée l'Hymne à la Joie.

Robert FERY



Le Conseil Général de la Moselle présente :

La Maison de

Robert SCHUMAN

ROBERT SCHUMAN VOUS INVITE...

La nouvelle saison de la Maison de Robert Schuman, à Scy-Chazelles, sera ponctuée de nombreux rendezvous : certains bien

connus comme la semaine de

l'Europe au mois de mai, d'autres récents tel le festival Jeux de Jardins.

Attention : Sauf mention contraire, les manifestations se déroulent à la Maison de Robert Schuman, un site du Conseil Général de la Moselle.

SEMAINE DE L'EUROPE : 8 MAI - 16 MAI Entrée libre

- **★ Dimanche 9 mai** : Journée de l'Europe.
- A partir de 14h00 : La fabuleuse « Saga de l'Idée européenne ». Place de l'Europe.
- 16h00 : Concert de la maîtrise de la cathédrale de Trèves. Eglise Saint-Remi.
- 18h00: Table ronde « Quelles architectures pour quelle Europe? Des Pères fondateurs à l'Union européenne » avec Vaira Freiberga, Jacques Delors, Etienne Davignon, et Herman Van Rompuy, (sous réserve).
- ★ Vendredi 14 mai à 18h00 : Mosaïque et métissage, présentation du concert des Lycées Moselle/Sarre, sous la direction artistique de Daniel Colombat. Chapelle St Quentin.
- ★ Samedi 15 mai de 18h00 à 22h : Nuit des Musées. A 20h 30 : Concert-lecture Robert & Clara Schumann par le duo Schumann.
- ★ Dimanche 16 mai à 15h00 : Conférence de présentation du 1^{er} volume des Cahiers Robert Schuman par Marie-Thérèse Bitsch, professeur émérite de l'Université de Strasbourg, avec le Forum IRTS de Lorraine.
- ★ Lundi 24 mai à 16h00 : Concert de la Chorale Franco-allemande de Paris. Cantate pour la Paix de Bernard Lallement. Eglise Saint-Remi. Entrée libre.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS : 4 - 6 JUIN Entrée à partir de 1€50

- ★ Samedi 5 mai à 11h10, 14h00, 15h30 et 17h00 et le dimanche 6 mai à 11h10, 13h30 et 15h30 : visites commentées du jardin par le jardinier.
- ★ Dimanche 6 juin à 14h30 et 16h30 : « Andrée Kupp, dresseuse et montreuse de légumes » par la Cie les Zanimos, spectacle jeune Public. « Quand Andrée Kupp installe sa boutique des quatre saisons sur une place, ça

vous réveille un quartier... »

★ Dimanche 6 juin, à 14h00, 15h20, 15h50 et 17h20 : « Crée ton mini potager », atelier enfants de 4 à 10 ans, places limitées, réservation conseillée sur place ou par téléphone.

Lundi 21 juin à partir de 18h00 : FÊTE DE LA MUSIQUE, Gustavo Ovalles, musique traditionnelle vénézuélienne et jazz. Gustavo Ovalles arrange certaines œuvres musicales de son pays et puise largement dans d'autres cultures. Le jazz nourrit le tout. Entrée libre.

* Mercredi 14 juillet 2010 : CONCERT promenade Acanthes, dans le cadre de la sixième session de la résidence messine du centre de formation à la musique contemporaine Acanthes. Entrée libre.

2ème ÉDITION DU FESTIVAL JEUX DE JARDINS

Entrée 5€

- ★ Dimanche 30 mai à 17h00 : Concert lecture Pascal Quignard, Compagnie Roland Furieux. Un moment d'errance entre mots et notes.
- ★ Samedi 12 juin à 21h00 : « Gelsomina » d'Henriette Dupoyet, d'après « La Strada » de Fellini, par la Compagnie Fahrenheit 51. Un spectacle tout en douceur.

EXPOSITIONS

Du 19 mai au 1er **août**: « Du Pater Europae aux Pères de l'Europe : Histoire du Prix Charlemagne d'Aix-la-Chapelle (1950-2010). » La fondation du Prix International Charlemagne d'Aix-la-Chapelle, son histoire et son rôle européen depuis 1950 et son attribution à Robert Schuman.

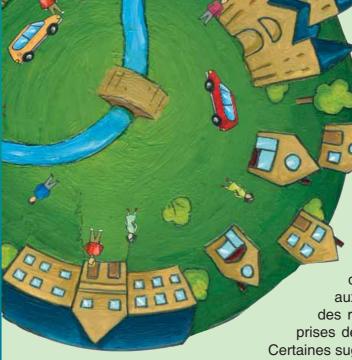
Du 11 Août au 31 octobre : Robert Schuman bibliophile. La bibliothèque de R. Schuman a été dispersée après sa mort. On retrouve ici quelques pièces rares de sa collection.

VISITES HORTICOLES avec Florian Sauce, le jardinier. Entrée 4€

- ★ Dimanche 30 mai à 15h00 : Les vivaces dans le jardin des plantes de chez nous
- ★ Dimanche 27 juin à 15h00 : L'art des jardins, associations de plantes et perspectives
- ★ Dimanche 25 juillet à 15h00 : Le potager
- ★ Dimanche 26 septembre à 15h00 : Trucs et astuces du jardinier

Réservation conseillée. Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques du jour.

Conseils de quartier



LES "CONSEILS DE QUARTIER" AU DEVANT DES SIGÉO-CASTELLOIS...

Pour la seconde fois, les membres des trois Conseils de quartier se sont déplacés afin de rencontrer les habitants sur le terrain. Cette pratique a permis de recueillir un certain nombre de réclamations, de critiques sur l'état des chaussées, le stationnement, la densité et la vitesse des automobiles aux heures de pointes mais également des remerciements pour les actions entreprises depuis notre rencontre d'octobre 2009. Certaines suggestions nous ont été faites et il nous

faudra évidemment les étudier. Certes, comme dans bon nombre de villages de côtes de Moselle aux rues étroites, la vitesse, la densité du trafic automobile restent un souci permanent qui, espérons le, devrait trouver une amélioration grâce aux aménagements en cours en traversée de Moulins.

Enfin nous vous invitons à consulter le site internet de la commune : un CR succinct de ces trois Conseils de quartier vous permettra de prendre connaissance des principales observations présentant un intérêt général.

N'hésitez pas à contacter les membres des Conseils de quartier, ils sont à votre écoute pour faire remonter vos questions auprès des services municipaux.

Bernard DHIOS

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

http://www.mairie-scy-chazelles.fr

C'est un outil de communication moderne très fréquenté. A l'heure où nous écrivons cet article, le nombre de 186 000 visiteurs est dépassé. Sans vouloir lancer une enquête de satisfaction, nous vous invitons à faire remonter vos observations en utilisant la rubrique "contactez-nous". Vous n'avez pas trouvé une information ou tel renseignement vous semble incomplet ? Faites-nous remonter l'informa-

tion. Nous nous efforcerons de l'actualiser au plus vite.

Une nouvelle rubrique vous sera proposée "petites annonces" pour une période d'essai de quelques mois. Nous restons à votre écoute afin de répondre à vos attentes dans la mesure de nos possibilités.

Bernard DHIOS

ENQUÊTE AUPRÈS DES LECTEURS



Vous avez certainement découvert en ouvrant le bulletin municipal de décembre, une fiche "enquête auprès des lecteurs". Ce besoin de connaître l'accueil que vous réservez à cet outil de communication nous intéresse. En fait nous n'avons qu'un objectif : répondre à vos attentes et bien vous informer selon vos désidératas. Si le nombre de fiches d'enquête en retour est faible, les remarques cent très positives en ce

Si le nombre de fiches d'enquête en retour est faible, les remarques sont très positives en ce qui concerne la conception et la mise en page du bulletin dans sa présentation actuelle.

Pour les prochains numéros, nous allons élargir certaines rubriques à l'Histoire de notre patrimoine, de personnages ayant marqué le passé de Scy-Chazelles ou pourquoi pas l'actualité de talents méconnus : artistiques, culturels, etc. Nous sommes à votre écoute pour étudier vos idées de nouvelles rubriques. Il n'est jamais trop tard pour nous retourner la fiche d'enquête. Vous pouvez également utiliser le site internet de la commune à la rubrique "contactez-nous".

TRAVAUX HIVERNAUX DES SERVICES TECHNIQUES

Voici quelques opérations menées dans les délais imposés comme des "Pros".



Réfection totale des toilettes Ecole Sous les Vignes



Réparation et renforcement de la rampe de sécurité sur l'escalier de la DRAC



Pose d'un nouveau revêtement sécurisé sur l'aire de jeu à Scy-haut



Isolation des combles de la mairie (opération liée au diagnostic thermique des bâtiments communaux)



Réfection du sentier de l'Archyre



Pose de mobilier urbain place de l'Europe







Dernière minute : Mercredi 8 avril, le ruisseau de l'Archyre traverse pour la première fois le parc du même nom.



Jean-Marie NICOLAY Frédéric NAVROT

Le POS/PLU

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (suite)

Les étapes de la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration de Plan Local d'Urbanisme se poursuivent. L'enquête publique s'est déroulée au mois d'octobre et le commissaire enquêteur a remis son rapport, donnant un avis favorable à cette révision. Environ quarante personnes sont venues consulter les documents d'urbanisme et émettre un avis, ce qui manifeste un intérêt certain à ce dossier important pour l'aménagement et la vie de la commune qui concerne l'ensemble de la population.

L'étape suivante consiste en la réponse par la commune aux remarques du commissaire enquêteur à partir des avis formulés dans le registre de consultation, puis viendra le dépôt du dossier en préfecture pour requérir l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, et enfin son application. A suivre donc.

Jean BRABLÉ

Les jardins familiaux







(suite)

Une vaste esplanade bien dégagée, avec vue sur la Moselle, sur le flanc sud du Saint Quentin : voici l'emplacement désormais prêt à recevoir les jardins familiaux. Des arbres ont été conservés sur les recommandations de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et aussi pour maintenir une petite place ombragée pour le repos des futurs promeneurs.

Durant le mois d'avril, les lots de 2,5 ares de la première tranche (une vingtaine) ont été tracés ainsi que les cheminements. Lors de l'assemblée générale constitutive du 28 avril, la toute nouvelle association des jardiniers sera créée. D'ores et déjà, on compte trente deux postulants : ils seront un peu les pionniers de cette démarche qui vise à la reconquête des coteaux du saint Quentin. Une première réunion d'information s'est tenue le 11 mars : il s'agissait de définir les conditions d'adhésion et d'utilisation des jardins, qui doivent être un lieu d'échanges et de convivialité, de détente et de dialogue avec la nature.

Par la suite, est envisagée l'implantation d'un verger conservatoire renouant avec les essences locales, en voie de disparition dans notre région, notamment les mirabelliers mais aussi les poiriers et pommiers de tradition.

Un refuge LPO trouvera sa place sur l'ensemble de la zone.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Mairie. Une liste d'attente est ouverte pour la deuxième tranche!

Régine PALUCCI de cupr

10



Développement durable

DIAGNOSTIC THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.

Afin de réaliser des économies d'énergie que les enjeux actuels rendent nécessaires, la commune a commandé un diagnostic énergétique de ses 11 bâtiments communaux auprès de l'entreprise Altereco: les écoles, la Mairie, les équipements sportifs et culturels, les logements communaux (au total 4754m²). Ce diagnostic est subventionné à hauteur de 35% par l'ADEME et 35% par le Conseil Régional.

Cette étude fine, dont les résultats viennent de nous parvenir, comporte un état des lieux se fondant sur l'âge des bâtiments, leur isolation, les systèmes de chauffage et de ventilation, les matériaux de construction. Une analyse thermographique infrarouge a repéré les points cruciaux de déperdition. L'étude précise des factures de consommation et des modes d'utilisation des espaces publics a permis d'évaluer le comportement énergétique de chaque bâtiment.

Cette étude constitue un base de travail solide pour programmer des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Nous en proposerons une synthèse dans les prochain "Echos".

Et pour chacun d'entre nous,

les aides à la rénovation existent.

- l'Eco-prêt à taux zéro, plafonné à 30 000€, sur un bouquet de travaux concernant l'isolation (murs, fenêtres, toiture), le système de chauffage ou de production d'eau chaude
- le Prêt Climat Lorraine à taux zéro du Conseil Régional, plafonné à 15 000€.

Ces deux prêts, très avantageux, sont cumulables et sans condition de ressources.

- des prêts complémentaires (autour de 4%)
- des crédits d'impôts : de 25 à 50% du coût du matériel (pour les revenus fiscaux ne dépassant pas 45 000€)

Se renseigner auprès :

- du Centre des Impôts tél. 0810 46 76 87 (coût d'un appel local) ou www.impots.gouv.fr
- de sa banque et des entreprises en général très informées
- du conseil Régional www.lorraine.eu
- de l'ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie 34 avenue A.Malraux à Metz ou www.ademe.fr/Lorraine

LE PLAN CLIMAT TERRITO-RIAL DE METZ-MÉTROPOLE

Quelle consommation d'énergie pour notre éclairage public ? Quels sont les déplacements des élus, des employés municipaux, liés à leur fonction ? Comment s'effectuent les transports scolaires? Comment sont construits, orientés, chauffés nos bâtiments publics ? Avons-nous pensé aux problèmes énergétiques dans les choix d'aménagement de notre territoire communal ? Quel est le coût environnemental de nos activités industrielles, commerciales, agricoles, sportives, culturelles Comment gérons nous nos déchets ? Engageons- nous des achats, des travaux, des entretiens responsables sur le plan écologique?

Afin d'étudier l'impact des politiques publiques communales, Metz-Métropole vient d'engager un bureau d'étude, FactorX, expert en stratégie climatique et développement durable pour les entreprises et les collectivités européennes.

En novembre 2009, une présentation du dispositif aux Municipalités volontaires a engagé une première réflexion sur ces problématiques énergétiques locales concrètes. Une deuxième rencontre, en janvier, était davantage axée sur les

aspects pratiques du Plan et le protocole à suivre.

La signature de la charte, approuvée par 33 communes dont Scy-Chazelles, a eu lieu le 5 mars 2010. Les 33 communes qui ont accepté de rentrer dans le dispositif vont constituer un réseau

collaboratif, "Climat-cités".



L'étude, intégralement financée par Metz-Métropole, durera un an. Un bilan sera dressé des consommations du patrimoine bâti et des activités communales. Dans un deuxième temps, un plan d'action permettra à chaque commune d'analyser son fonctionnement, de définir des priorités et de limiter son impact environnemental. Ceci répond à une obligation réglementaire qui impose, en 2012, la mise en place de plans climatiques territoriaux (Plan-climat national, inscrit dans la loi du 13 juillet 2005 et repris par le Grenelle de l'environnement).



MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CIRCUIT TOURISTIQUE À SCY-CHAZELLES

Comme vous le savez, notre commune de Scy-Chazelles présente un réel potentiel touristique. En effet, nous disposons d'un patrimoine riche et varié avec par exemple des maisons vigneronnes exceptionnelles, la maison de Robert Schuman, l'église fortifiée... que nous souhaitons valoriser par la création d'un cir-

cuit touristique dans un cadre naturel remarquable.

Celui-ci sera composé de 2 itinéraires : un premier itinéraire accessible pour tous et par tous les temps par la route et un second itinéraire où les touristes découvriront le village en empruntant les sentiers. C'est donc au cours d'une agréable promenade que les visiteurs auront l'occasion de découvrir à leur rythme les richesses de notre commune.

Pour réaliser ce circuit, Caroline Herbin, actuellement étudiante au lycée Notre Dame à Peltre en 1° année de BTS Animation et Gestion Touristiques Locales travaillera en collaboration avec des membres du conseil municipal de Scy-Chazelles, un architecte du CAUE et un architecte de l'AGURAM sur ce projet. Dans le cadre de son BTS AGTL, Caroline doit réaliser un projet à vocation touristique qui a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine.

Le lycée Notre Dame de Peltre, est le seul en Lorraine à proposer des BTS tourisme depuis plus de 25 ans. Il propose des formations telles que les BTS :

- AGTL, animation et gestion touristiques locales qui recouvre par exemple la mise en place de manifestations, l'organisation de visite, circuits et itinéraires, la gestion d'unité d'accueil, la prise en charge de visiteurs...
- VPT, ventes et productions touristiques qui est plus axé sur le conseil et la vente de voyages, la réservation et la tarification de services liés aux voyages, la création et la production de forfaits touristiques ou encore la gestion commerciale de points de vente de produits touristiques.
- Mention Complémentaire d'accueil dans les transports, ouverte dès septembre 2010.



CHEMINS ET SENTIERS

Chemins en fond de vallée, sentiers en balcons offrant de magnifiques panoramas sur la vallée de la Moselle, chemins de ronde le long des anciens murs d'enceinte, petites sentes délaissées et reprises par la Nature, témoignage émouvant des modes de circulation d'autrefois : Scy-Chazelles offre un maillage extrêmement varié des chemins, sentes, sentiers, qui irriguent son territoire et permettent la découverte de ses richesses patrimoniales, naturelles et architecturales.

La Municipalité, en partenariat avec le club Vosgien, se propose de poursuivre la mise en place de cinq itinéraires de randonnée-découverte auxquels s'ajoute l'itinéraire des Croix et Calvaires, mis en place par Jean-Marie Reitz de Lessy. Cet itinéraire prévoit une halte à l'Eglise classée Saint Remi, désormais ouverte aux visiteurs dans la journée.

- 1. Au départ de la Place de l'Esplanade, un tour du Saint Quentin de 5 kms en partie déjà balisé.
- 2. Un circuit Robert Schuman de 7 kms
- 3. Un circuit historique de l'ancien chemin de Croix dont subsistent quelques édicules, récemment dégagés.
- 4. Un circuit de l'eau, complétant celui de Lessy, incluant complètement la Vallée de la Moselle, les étangs et le bassin de l'Archyre.

Ces itinéraires feront l'objet d'un petit fascicule descriptif, rendant compte de leurs particularités environnementales et historiques.

Ne seront pas oubliés les anciens sentiers d'usage : certains sont encore utilisés par les jardiniers, d'autres sont abandonnés : nous nous proposons d'en établir un recensement complet permettant de parfaire la carte existante, de les classer selon leur intérêt et de les réhabiliter en fonction des besoins nouveaux.

Pour certains, il sera intéressant de retrouver leur dénomination oubliée, riche d'informations historiques et topologiques, en consultant le cadastre Napoléon. Pour d'autres d'en rappeler le sens : chemin du Corchu, des Mages, des Cent livres, de la Croix de bois, de la croix de Rose, de Fercour, des amoureux, des Noques...

Déjà de nouveaux chemins ont été créés, en Prille et à la Passerine. Un sentier a été aménagé par le Conseil Général permettant l'accès piétonnier au Musée Robert Schuman, depuis le parking des bus, à la lisière du territoire de Moulins.

Enfin la Véloroute, le long du chemin de halage de la Moselle permettra aussi la promotion d'un mode de transport et de promenade doux vers la Ville de Metz.

Pour compléter cette mise en valeur des sentiers et chemins, une Journée annuelle de randonnée le long de ces itinéraires sera instituée, ainsi que des visites guidées du village.

Merci au Club Vosgien, en la personne de M. Falkenrodt, inspecteur des sentiers et à Jean-Marie Reitz, ancien inspecteur de l'Education Nationale, amoureux de nature et d'Histoire, dont le travail remarquable entrepris à Lessy nous a beaucoup inspirés.



Festival Natur'Emotion »

L'association Natur'&Cie organise le 1er Festival Photo Nature et Animalière « Natur'Emotion » qui se déroulera du 13 au 16 mai à Scy-Chazelles.



NATUR'EMOTION ACCUEILLERA:

- Des photographes animaliers, amateurs locaux, Thierry Bregeron et Philippe Doh ainsi que des photographes reconnus sur le plan national et international : Eric Baccega, Xavier Coulmier, Stéphane Hette, Philippe Hurault, David Meier, Vincent Munier.
- ◆ Deux céramistes animaliers présenteront leurs créations : Christian Badet et Orlane Zavaroni.



Tous les artistes seront présents pour répondre aux questions durant les 4 jours.

4 sites d'exposition

- Salle de l'Esplanade : 125 m² - Salle Espace Liberté : 200 m²

- Parc de l'Archyre : Exposition photos en extérieur de clichés des exposants.
- Esplanade : Exposition photos en extérieur de David Meier
- La librairie spécialisée jeunesse Le Préau et la librairie La Cour des Grands proposeront les ouvrages des photographes et des conférenciers mais aussi de nombreux autres livres sur le thème de la nature.
- ◆ Trois documentaires de Philippe Hennequin primés à de nombreux festivals seront projetés durant ce long weekend.
 - Des conférences-diaporamas seront données sur les thèmes de :
 - « La biodiversité » François Guerold
 - « Les espèces menacées »

Eric Baccega

- « Les reptiles et amphibiens de Lorraine » Michel Renner
- « La vie et la problématique du grand tétras dans les Vosges » Michel Munier
- « La raison du plus faible » Jean-Marie Pelt.

2 sites de conférence

- Auditorium de l'espace muséographique R. Schuman (jeudi)
- Salle de réunion de la Mairie (vendredi, samedi et dimanche)
- Des sorties nature avec un guide naturaliste. Elles se dérouleront dans le village et sur le Mont Saint Quentin.

LE COIN DES ENFANTS

Espace Liberté - Accueil périscolaire

Une salle spéciale sera aménagée pour que les enfants puissent visionner des épisodes de la série « Il était une fois... notre terre » dans lesquels Maestro les sensibilisera aux enjeux du développement durable. Cela se

passera le samedi et le dimanche tout au long de la journée.



Des ateliers seront organisés les samedi et dimanche aprèsmidi par l'association Connaître et Protéger la Nature « Les Coquelicots » que les enfants

connaissent bien puisque l'association est déjà intervenue dans les écoles du village et à l'accueil périscolaire.

Sylvie MULLER



TARIFS

Gratuit pour les moins de 12 ans, 1/2 tarif de 12 à 18 ans. Entrée : 5 € la journée

Conférences, projections : sur présentation du ticket d'entrée du jour du festival. Sortie nature (environ 2 h): 3 €

Ateliers enfants: 2€/h

Le budget primitif fixe les grandes orientations financières de l'année. Il persiste toujours de nombreuses inconnues. C'est pourquoi une correction est réalisée début novembre dans le budget supplémentaire.

Une fois de plus, nous avons à faire notre budget primitif malgré l'existence de nombreux points d'interrogation. Ce n'est pas propre à Scy-Chazelles mais concerne toutes les communes.

Le point d'interrogation le plus important est celui du devenir de la taxe professionnelle, pas pour 2010 puisque le gouvernement a garanti une exacte compensation mais pour les années suivantes.

Metz Métropole qui perçoit depuis 2002 la taxe professionnelle unique de l'agglomération pourra-t-elle maintenir le niveau des compensations qu'elle nous verse ? Rien n'est certain.

Le second point d'interrogation est mondial. Quand aura lieu la reprise ? Le problème de la taxe professionnelle dépend énormément de la sortie de crise. En cas de reprise, tout sera plus facile.

Quelles sont les orientations budgétaires essentielles de l'année 2010 ?

HAUSSE TRÈS MODÉRÉE DES TAUX COMMUNAUX.

Scy-Chazelles souffre depuis une vingtaine d'années d'un autofinancement trop faible qui plombe notre budget de fonctionnement et, par voie de conséquence, notre budget d'investissement. Notre avance de trésorerie est également faible. L'an prochain, nous ouvrirons une micro-crèche qui rendra des services appréciables aux parents qui pourront en profiter. Comme tout service le fonctionnement de cette micro-crèche aura un coût et donc un impact sur la fiscalité. Il nous a semblé préférable de l'intégrer progressivement afin d'éviter une hausse trop forte.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux communal de la taxe d'habitation et celui de la taxe foncière de 2%. Une telle décision est toujours douloureuse pour des élus, croyez le bien. Nous préférerions, ô combien, maintenir ces taux stables. L'impact sera néanmoins assez modéré, de l'ordre de 6 € sur la taxe d'habitation et de 4 € sur la taxe foncière pour un appartement de valeur locative moyenne.

COMMENT ÉVOLUERA NOTRE ENDETTEMENT ?

Nous vous avions annoncé une forte hausse de l'endettement l'an passé en envisageant un emprunt de l'ordre de 700 000 €. Nous écrivions également que ce chiffre ne serait pas atteint en 2009 mais le serait sans doute en 2 ou 3 exercices. Ces prévisions ont été exactes. Nous

avons finalement décidé d'emprunter 350 000 € et encore seule la moitié a été effectivement débloquée en raison du retard pris dans la réalisation des travaux qui étaient prévus. Cette année nous envisageons d'emprunter 225 000 € mais nous rembourserons 137 000 €. Bien entendu, nous débloquerons également la deuxième moitié des emprunts votés en 2009.

Finalement, l'endettement est de 1 178 000 € fin 2009. Il devrait être de 1 441 000 € fin 2010, soit exactement 500 € par habitant. L'endettement moyen des communes de notre importance est de 600 €. L'endettement de Scy-Chazelles était de 700 € par habitant en 1995.

QUELS SERONT LES INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS DE 2010 ?

Parc de l'Archyre : Il est enfin en voie d'achèvem	330 000 € nent.	
Véloroute :	324 000 €	
Jardins familiaux :	63 000 €	
Provisions pour achat de terrains :	36 900 €	
Travaux sur bâtiments communaux :	87 600 €	
Matériels divers :	12 600 €	
Achat de véhicules :	60 000 €	
Meubles administratifs et inforr	natique :	
	17 800 €	
Divers:	162 000 €	
(dont aménagements de sécurité, réfection de la toiture de la salle de l'Esplanade)		
ia toltare de la balle de l'Esplandae)		

TOTAL: 1 094 000 €

Les chiffres les plus significatifs du budget 2010

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SONT DE 1 958 000 €.

Ces recettes comprennent : (chiffres arrondis)

54 500 € pour les ventes de produits, prestations et services.

1 071 000 € pour les impôts et taxes.

333 000 € de dotations diverses de l'Etat et de la CAF.

90 000 € de produits de gestion (immeubles notamment).

30 000 € d'atténuation de charges (participation de l'Etat aux frais des CAE) .

34 500 € de recettes diverses.

345 000 € d'excédents de 2009.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNE-MENT SONT DE 1 958 000 €.

576 000 € de charges à caractère général. Il s'agit des frais de secrétariat, d'entretien de bâtiments, des transports scolaires, de l'éclairage public, de l'entretien des véhicules, du salage des chaussées, des animations estivales....

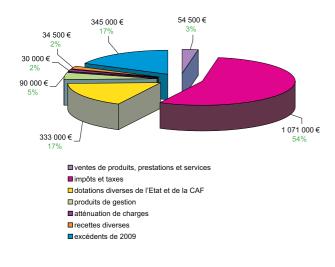
993 000 € de salaires et charges sociales du personnel.

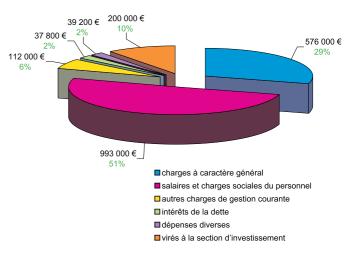
112 000 € pour d'autres charges de gestion courante.

37 800 € d'intérêts de la dette.

39 200 € de dépenses diverses

200 000 € sont virés à la section d'investissement.





LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EST DE 1 452 000 € EN DÉPENSES ET EN RECETTES

Les recettes sont constituées :

- des remboursements de TVA et des TLE : 50 000 €.
- des subventions du Conseil Général, de l'Etat, du Ministère de l'Intérieur, du Conseil Régional : 780 000 €.
- un emprunt de 225 000 € pour 2010 et 175 000 de religuat 2009.
- des produits de cession : 22 000 €.
- apport du budget de fonctionnement : 200 000 €.

Les dépenses d'investissement seront consacrées :

- au remboursement de la dette pour 137 000 €.
- aux différents postes d'investissements exposés plus haut (1 094 000 €)
- au déficit d'investissement de 2009 (221 000 €).

EN CONCLUSION

L'équilibre est toujours difficile. Il faut tenir le cap en recherchant des économies aussi souvent que possible. Nous y arriverons avec votre compréhension et votre aide.

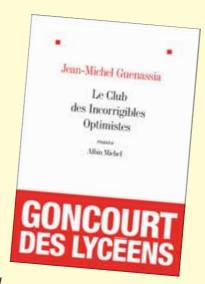
> Jacques STRAUB, Maire Jean-Marie NICOLAY, Premier Adjoint

La bibliothèque

LE COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

« Le Club des Incorrigibles Optimistes »
Jean-Michel Guenassia - Albin Michel
Prix Goncourt des lycéens 2009

« Michel Marini avait douze ans en 1959. C'était l'époque du rock'n'roll et de la guerre d'Algérie. Lui, il était photographe amateur, lecteur compulsif et joueur de baby-foot au Balto de Denfert-Rochereau. Dans l'arrière-salle du bistrot, il a rencontré Igor, Léonid,



Sacha, Imré et les autres. Ces hommes avaient passé le Rideau de Fer pour sauver leur peau. Ils avaient abandonné leurs amours, leur famille, trahi leurs idéaux, et tout ce qu'ils étaient. Ils s'étaient retrouvés à Paris dans ce club d'échecs d'arrière-salle que fréquentaient aussi Kessel et Sartre. Et ils étaient liés par un terrible secret que Michel finirait par découvrir. Cette rencontre bouleversa définitivement la vie du jeune garçon. Parce qu'ils étaient tous d'incorrigibles optimistes ».

Portrait de génération, restitution minutieuse de l'atmosphère des années soixante où l'on ressent le poids des évènements d'Algérie sur la société de l'époque, chronique douce-amère d'une adolescence : Jean-Michel Guenassia réussit un premier roman étonnant tant par l'ampleur du projet que par l'authenticité qui souffle sur ces pages.

Authenticité des personnages tellement attachants, évocation des heures sombres du communisme et du courage de ceux qui ont fui l'oppression stalinienne mais aussi de belles histoires d'amitiés et d'amour rendent ce roman si émouvant qu'il est difficile de le refermer.

Servi par une écriture sobre et efficace, ce livre vous embarque pour ses 700 pages sans vous permettre de souffler.



LIRE... ELIRE EN MOSELLE! 2010

Placé sous le signe du plaisir de lire et de la créativité, le concours Lire... Elire en Moselle ! créé en 2008 par le Conseil Général de la Moselle en partenariat avec l'Education Nationale et la librairie Le Préau vise à encourager la lecture, soutenir et développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics dans les écoles et collèges du département ainsi que dans les bibliothèques du réseau départemental de lecture publique.

Pour la 2^{ème} année consécutive les enfants de la classe de CP de M. Usala ont préparé ce concours avec Nathalie Szumigalski durant leurs permanences scolaires en bibliothèque.

Dans un premier temps, ils ont lu et commenté avec elle les 5 livres de la sélection Catégorie 5/7 ans transmise par la DLPB. Pour les enfants de cette tranche d'âge, pas de critique à rédiger mais ils ont à réaliser une création graphique qui illustre l'univers du livre qui les aura le plus séduits.

« Sinon...! » d'Alice BASSIE au Kaléidoscope a été plébiscité. Cet album a eu beaucoup de succès auprès des enfants car le héros, un petit loup gentil se trouve face à de gros problèmes dès qu'il prononce le simple petit mot de sinon...

INSOLIVRES 2010 - Chapitre 3

3^{ème} édition pour cette manifestation initiée par le Conseil Général de la Moselle au plan départemental qui associe l'ensemble des bibliothèques du territoire autour de l'organisation de rencontres, lectures, spectacles dans des lieux inhabituels, insolites...

La bibliothèque sortira de ses murs le 12 juin 2010 à partir de 20h30

pour vous entrainer sur le belvédère et les sentiers du Parc de l'Archyre

En ouverture de la manifestation :

LE RETOUR DE LA PESTE & RENCONTRE AU SOMMET de Jean de la Fontaine

4 saynètes interprétées par les enfants de l'Atelier-Théâtre

Suivi d'une balade contée intitulée :



CONTES EN LIBERTÉ

Par le conteur strasbourgeois Mathieu Epp de la C^{ie} Rebonds d'histoires

TOUT PUBLIC - GRATUIT

Manifestation organisée en partenariat avec les bibliothèques de Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied et Mécleuves, subventionnée par le Conseil Général de la Moselle et la commune de Scy-Chazelles.

ATELIER-THÉÂTRE

La représentation donnée par les enfants de l'Atelier-Théâtre de la bibliothèque en fin d'année est toujours une belle surprise. Spontanéité, naturel mais aussi travail se révèlent sous les projecteurs. L'on peut cependant parler de talent pour beaucoup d'entre eux. Venez les découvrir et les encourager dans :

Rencontre au sommet de Jean de la Fontaine

Samedi 26 juin 2010 à 20h30 A l'Espace Liberté

OUVERT À TOUS - GRATUIT



BIBLIOTHÈQUE

Espace Liberté
1 bis, rue de la Cheneau
57160 Scy-Chazelles
Tél: 03 87 60 35 52

E-Mail: bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

C'était hier



↑ BOOM DES ADOS 11 décembre 2009



↑ CONCERT DU NOUVEL AN 9 janvier 2010

Par l'Harmonie municipale de Bouzonville en collaboration avec les Ateliers musicaux de Scy-Chazelles.



↑ VOEUX DU MAIRE 12 janvier 2010



↑ DÉGUSTATION DE LA GALETTE PAR LE GROUPE "TAÏ CHI"

15 janvier 2010



↑ REPAS DES "ROIS"
23 janvier 2010 - Amitiés sigéo-castelloises





↓ THÉATRE20 février 2010 - Amitiés sigéo-castelloises

Pièce « Croq' la pomme » par le « Théâtre de l'Ile en Joie » d'Illange



↑ DES ÉTUDIANTES RUSSES À SCY-CHAZELLES

12 février 2010





↑ TRIO AMALIA EN CONCERT 6 mars 2010 - École Bernard Rabas



↑ BOURSE PUÉRICULTURE ET VÊTEMENTS

12 février 2010 - Aides et Loisirs

↓ LES "JARDINIERS DE FRANCE" À SCY-CHAZELLES 21 mars 2010



Aprés la théorie, il faut passer aux cours de taille sur le terrain.



↑ CÉRÉMONIE DU SOUVENIR FRANÇAIS

13 mars 2010

Un nouveau drapeau pour la section du Souvenir Français de Scy-Chazelles.



↑ ENSEMBLE "VOCAL QUINTESSENCE" 2 avril 2010 à St Remi

COMMISSION ANIMATIONS

Retrouvez en détail ces animations sur le site internet de la mairie http://www.mairie-scy-chazelles.fr rubrique « évenements récents »



LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES D'HIVER



Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 15 au 19 février 2010 en présence d'une vingtaine d'enfants.

La thématique du projet d'animation était « énigmes, mystères et enquêtes ».

Petits et grands ont participé à des ateliers manuels, des jeux permettant des résolutions d'énigmes, des investigations pour trouver des indices dispersés au sein de la structure.

Des sorties ont eu lieu au parcours de santé, à la patinoire ainsi qu'au cinéma où ils ont pu voir « la princesse et la grenouille ».

A Mardi Gras, des beignets ont été confectionnés et... dégustés.

Merci à Charlotte pour ses talents culinaires et son aide.

Jeudi après-midi, les enfants ont pu rencontrer un officier de police judiciaire qui s'est prêté au jeu d'une interview sur le métier de policier.

Il leur a fait découvrir le parcours pour parvenir à ce grade et les a initiés aux relevés d'empreintes ainsi qu'au maniement d'arme (fait avec une arme factice).

Merci à Hervé (mon petit frère) pour sa présence alors qu'il était en vacances.

L'équipe d'encadrement était composée de : Laetitia, Sabrina, Fatiha et Nicolas. Direction : Sandrine.







Sandrine STEILER

RECETTE RÉALISÉE PAR LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE

TARTE AUX NOIX DE PÉCAN

INGRÉDIENTS

1 pâte brisée
150 g de noix de pécan
2 œufs
40 g de sucre en poudre
10 cl de crème fraîche
2 cuillères à soupe de sirop d'érable
50 g de beurre

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 180°.
Hacher 100 g de noix.
Fouetter les œufs et le sucre, ajouter les noix hachées, la crème, le sirop d'érable

e t
le beurre fondu.
Bien mélanger le tout.
Etaler la pâte dans un plat,
recouvrir de l'appareil aux noix et
enfourner pour 30 mn.
Sortir la tarte et disposer harmonieusement les noix restantes sur le dessus.

Servir avec une boule de glace à la vanille.

Bonne dégustation.



Comme les années précédentes, les sigéo-castellois ayant contribué à l'embellissement de leur commune en portant un soin tout particulier à leurs balcons et/ou à leurs jardins, ont été récompensés par la municipalité lors de la traditionnelle présentation des vœux de Monsieur le Maire.

Pour l'année 2009, les lauréats à qui ont été offerts un bon d'achat de 40 euros, un diplôme ainsi qu'un bouquet de fleurs sont :

Quartier village / Clos des Charmilles

- ✿ M. et M^{me} Ast
- ✿ M. et M^{me} Burgund
- ✿ M. et M^{me} Hiesiger
- ✿ M. et M^{me} Hittinger

Quartier Baoëton

- ✿ M. et M^{me} Brun
- ✿ M. et M^{me} Tayon

Quartier Voie de la Liberté

- ✿ M^{me} Nicolas
- ✿ M. et M^{me} Wachowiack

Quartier Cheneau / Passerine / Pichon

✿ M. et M^{me} Lamorlette

Quartier Prairie

✿ M. et M^{me} Linckenhely

FAUT-IL S'INSCRIRE POUR ÊTRE RECOMPENSÉ ?

En aucun cas. Tous les ans, un jury composé de conseillers municipaux (M^{mes} Cusumano, Flori, Herzhauser et Patricola pour 2009) et de Monsieur Dupuy représentant l'association « Jardiniers de France » sillonne à deux

Ont été encouragés et ont obtenu un diplôme ainsi qu'un bouquet de fleurs :

Quartier Clos des Charmilles

✿ M. et M^{me} Heimlich

Quartier Voie de la Liberté

- ✿ M^{me} Cayatte
- ✿ M^{me} Henrion

Quartier Cheneau

✿ M. et M^{me} Caruso

Félicitations et merci pour votre contribution au fleurissement de notre commune.



reprises les rues sigéo-castelloises. Lors d'une première visite, chaque membre du jury parcourt un quartier et sélectionne les jardins ou les balcons les mieux fleuris. Les critères de cette sélection sont la richesse et le bon assortiment des couleurs, la diversité des variétés de plantes, le bon entretien ainsi que l'originalité des compositions. L'ensemble devant bien sûr être visible depuis la rue.

Après cette visite qui a lieu fin juin, une première sélection est faite et lors de la seconde visite, qui réunit tous les membres du jury, chaque maison présélectionnée se verra attribuer une note. Les plus beaux fleurissements obtiendront un prix, les autres seront encouragés et peut-être primés l'année suivante.

Afin de donner à tout un chacun la possibilité d'être récompensé, une même personne ne pourra être primée deux années consécutives, un encouragement pourra par contre se transformer en prix l'année suivante.

Alors, faites-vous, faites-nous plaisir, dîtes-le avec des fleurs.

Dossier Tornow



LA RÉHABILITATION DE LA TOMBE DE PAUL TORNOW, RESTAURATEUR DE LA CATHÉDRALE DE METZ

Nous avons déjà évoqué dans notre publication municipale, à deux reprises, l'architecte du Kaiser Guillaume II Paul Tornow, dont la sépulture en déshérence se trouve dans la partie basse du cimetière de la localité.

Pourquoi tant s'attacher à cette figure historique d'une période si peu glorieuse de notre Histoire ? Parce qu'aujourd'hui, avec le recul de l'Histoire, avec l'imprégnation de l'idée européenne - particulièrement dans la patrie d'adoption de Robert Schuman - et sous la double couronne devenue fraternelle de la France et de l'Allemagne, nous honorons le restaurateur génial mais méconnu de la cathédrale Saint Etienne de Metz.



du sculpteur Dujardin, Paul Tornow renseigne le Kronprinz Wilhelm, fils ainé de Guillaume II.

Cathédrale « ... bizarre, un peu folle... » disait Verlaine, un édifice doté de deux portails de la fin du XIXème et début du XXème siècle, symboliquement juxtaposés par la collaboration du Prussien protestant Paul Tornow et du catholique Français Auguste Dujardin. Cet édifice né de la réunion de l'église Notre-Dame-la-Ronde et du monument cathédral lui-même est en fait un site architectural unique à bien des égards, quoique insuffisamment cité dans les publications officielles sur les monuments historiques religieux.

Paul-Otto-Karl Tornow naquit, dans une famille de maîtres charpentiers, le 14 juin 1848 à Zielenzieg, localité alors prussienne revenue depuis à la mère patrie polonaise. Il est le fils de Karl Tornow et d'Augusta Muller. Ayant suivi très jeune une formation de dessinateur auprès d'un architecte, il entre de 1867 à 1868 à l'Académie Royale d'architecture à Berlin. Nommé ensuite à l'inventaire des monuments rhénans, il voyage en Belgique, en Hollande, à Londres et participe à la restauration des cathédrales d'York et de Dublin, puis revient en 1871 au service du gouvernement royal de Minden. Son habileté au dessin des édifices religieux lui confère une véritable renommée.

Il épouse, à Cologne, Anne-Marie Voltmer, une jeune protestante ; le couple n'aura pas de descendance.

Par une promotion fulgurante, selon certains historiens, il est nommé le 20 novembre 1874, architecte de la cathédrale en remplacement de Franz-Jacob Schmitt, architecte du Palatinat. Le monument est propriété du Reichsland d'Alsace-Lorraine, qui débloque 240 000 marks pour sa restauration. Blondel, architecte du roi Louis XV, avait été chargé d'édifier sur la façade occidentale un portique monumental classique, peu apprécié. Le

comte de Coëtlosquet, conseiller municipal à Metz, souhaitait faire disparaître « ...l'absurde portail de Blondel... ». Les premiers projets datent de 1875. Le projet définitif, réalisé avec le sculpteur Dujardin, est déposé le 15 juin 1895 et approuvé par l'empereur le 2 septembre. La nouvelle façade s'inspire du gothique primitif du XIIIème siècle, avec une riche iconographie statuaire, dans laquelle s'insère la statue du prophète Daniel, à droite du portail, sous les traits de Guillaume II par Dujardin (ce qui vaudra au Kaiser vaincu la pancarte de dérision en 1918 : Sic transit gloria mundi). L'ancien portail Blondel, prévu entre les deux ailes du marché couvert, fut finalement livré à la casse. Seules deux statues furent transférées à l'abbatiale de Saint Avold.

Auparavant, pour consolider les contreforts et restaurer la voûte de la nef, il fait démolir les annexes accolées à la cathédrale et de ce fait l'ancien portail de la Vierge "pièce architecturale de premier ordre", de la seconde moitié du XIIIème siècle, gravement endommagé, devra être démonté et rehaussé de façon très soigné, entre 1880 et 1885. Il procède aussi à la suppression de la rotonde, redistribue les vitraux de la chapelle Notre-Dame-La-Ronde, restaure la crypte et ses escaliers, ses couloirs, les chapelles absidiales et funéraires des évêques.

Suite à l'incendie de la toiture de la cathédrale (mai 1877), dû au feu d'artifice tiré en l'honneur de l'empereur, il restaurera également cette partie de l'édifice en harmonie avec le portail par une surélévation de 4,50 mètres et une modification de pignons. Co-président - fondateur et rédacteur - avec l'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, et le président du Reichsland, de l'0euvre de la Cathédrale, il expose dans la publication de cette association, ses projets, sa doctrine personnelle et les règles concernant la restauration des monuments historiques.

Ce nouveau portail occidental fut inauguré le 14 mai 1903 en présence du couple impérial, du gou-

verneur d'Alsace-Lorraine, du cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau (aujourd'hui Wroclaw en Pologne), représentant le pape Léon XIII et de Mgr Willibrord Benzler, récemment nommé par Guillaume II évêque de Metz.

Il construira l'hôpital Belle Isle, le temple de Courcelles-Chaussy et restaurera successivement l'église de Morhange, l'église gothique de Sorbey, le château de Forbach et sa tour octogonale, l'église d'Obergailbach et participe à la restauration de la Porte des Allemands, de l'église de Marsal, du clocher de l'église Saint Martin de Metz et de l'église fortifiée de Chazelles.

Démis brutalement de ses fonctions à 58 ans, le 26 mars 1906, pour des raisons actuellement non expliquées, il termine sa vie à Scy-Chazelles (sur le cadastre, sa maison occupait l'espace n°43 actuel de la rue Robert Schuman).

Fin 1918, comme beaucoup de citoyens allemands, il est prié de retourner en Allemagne, ce qu'il ne souhaite pas. Après plusieurs menaces d'expulsion, il décède le 7 juin 1921 et est inhumé au cimetière de la localité dans la tombe où son épouse l'avait précédé le 9 septembre 1916.

Un carré de gravillons entouré de murettes en béton délimite la tombe des époux Tornow en partie effondrée. On y trouvait deux plaques dissemblables, celle de Paul Tornow, descellée, a été



Le chanoine Gross, neveu de Mademoiselle Franziska Frey (qui fut pendant 20 ans au service de la famille Tornow) avait pris en charge la concession de la tombe Tornow au cimetière de Scy-Chazelles.

Il est décedé le 2 septembre 1994 (sans héritiers).

déposée à la mairie du lieu. L'abbé Charles Gross, sans doute sous la pression du gouvernement allemand, avait repris la concession ; il est décédé entre temps- 1994 - à Untermachtal en Allemagne. Françoise Frey, la gouvernante de l'architecte a également terminé son parcours terrestre dans la commune. La concession devant expirer en 2016, une équipe d'historiens, de responsables d'associations patrimoniales, avec le soutien technique de la Fondation du Patrimoine, ont décidé d'entreprendre, avec le concours de la municipalité comme maître d'ouvrage et porteur du projet, la restauration de ce lieu. Les neveux du chanoine Gross, récemment localisés, ont accepté de céder la concession à la ville de Scy-Chazelles.

Un projet de restauration avec stèle a été conçu par cette équipe, citée plus haut, et des pro-

messes de financement du Conseil général de Moselle et de la Fondation Entente franco-allemande ont été obtenues.

Il ne reste plus qu'à passer aux actes : la soumission de devis des travaux, les demandes officielles de subventions, par la commune, qui portera le projet et... le travail de restauration.

Ce monument, simple dans sa conception, sera un signe évident supplémentaire de la présence active de cette Europe tant voulue par Robert Schuman, qui repose quelques mètres plus bas.

L'équipe qui a conçu et travaillé

sur ce projet, remercie la commune de Scy-Chazelles et son maire pour son aide et sa compréhension, permettant de mener à bien une réhabilitation indispensable à l'honneur de l'entente franco-allemande en faveur d'un artiste qui a œuvré avec tant d'intelligence sur la cathédrale Saint Etienne de Metz et d'autres sites mosellans. Ne doutons pas que de nombreux touristes allemands, de passage au musée Robert Schuman, ne manqueront pas un rendez-vous avec leur compatriote Paul Tornow.

NB: L'auteur remercie ses amis Alain Hilbold et Gérard Léonard, dont les travaux de recherche ont permis cette publication.

<u>lconographie</u>:

- le portail ouest de Blondel(Doc. A. Haefeli)
- la visite du chantier : le Kronprinz, Tornow et Dujardin
- la copie du courrier du chanoine Gross au maire
- B. Rabas + photo et image mortuaire du Chanoine K. Gross
- le projet de restauration de la tombe Tornow





Un institut de beauté



LA PAILLETTE D'OR

Elle s'appelle Leslie Weber, elle est jeune et jolie. Son physique peut avantageusement lui servir de vitrine, car elle s'occupe d'esthétique.

« La paillette d'or », 38 voie de la liberté est installée dans notre commune depuis décembre 2009 ; sa raison sociale « Espace bien-être et beauté ».

C'est en effet l'activité de cette sympathique esthéticienne qui prodigue les soins du visage, du corps, des

mains, des pieds, des ongles, maquillage, teinture, etc...

Mais, mesdames, ne croyez pas que ces prestations ne s'adressent exclusivement qu'à vous. Les messieurs aussi sont pris en considération pour le dos, le torse, les sourcils, le nez, les oreilles, les aisselles, oui, oui!

Et ce n'est pas tout : en plus du solarium, il y a également les "plus beauté" : strass dentaire et pour les amatrices, ou amateurs, le tatouage henné.

Vous pouvez trouver aussi tout un choix de bijoux et accessoires, bref tout ce qui concerne l'esthétique. Ne dit-on pas : « beauté, mon beau souci » ?

C'est certainement là que vous pouvez trouver la réponse.

André FLORI

Les anniversaires



M. le Maire et Mme Mahieu ont rendu visite à Mme Simone Mitterlé, doyenne de notre commune à 98 ans, née le 2 avril 1912, domiciliée 8 rue du St Quentin, pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui offrir une composition florale.

Mme Mahieu et Mme Antoniadis, membre du CCAS ont souhaité un bon anniversaire à M. Charles Cene, 14 rue de l'Esplanade, pour ses 90 ans le 16 février 2010, de la part de M. le Maire et du CCAS.



M. et M^{me} Suberroca lors de la visite de M^{me} Mahieu, le jour de son 96^{ème} anniversaire, au nom du CCAS et de la Municipalité, avec un coffret de 3 bouteilles de vin en cadeau. M. Suberroca né le 11 mars 1914, est domicilié 69 rue de la Liberté et c'est notre doyen!

24

Permis de conduire

LE PERMIS SE MODERNISE

Un permis de conduire moins long

Des délais de passage à l'examen réduits à deux mois, ou moins, dans près de 80% des départements, grâce principalement à ces mesures :

- recrutement exceptionnel de 35 inspecteurs
- possibilité pour une école de conduite de présenter ses candidats à l'épreuve pratique du permis B sur un centre d'examen situé dans un département limitrophe.

Un démarrage plus rapide de la formation à la conduite.

Un « code », toujours valable 3 ans après son obtention, même en cas de changement de filière de formation ou de catégorie de permis.

Un permis de conduire plus accessible

Un renforcement de l'aide de l'État dans le cadre du « permis à un euro par jour »

Le « permis à un euro par jour » s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus, qui s'inscrivent pour la première fois à une formation au permis de conduire de la catégorie B (en mode traditionnel ou en conduite accompagnée) ou de la catégorie A (motos de plus de 125 cm3).

Un élargissement de l'accès au dispositif de « bourse au permis de conduire »

Dans le domaine des aides au financement du permis de conduire, les collectivités territoriales conjuguent leurs efforts à ceux de l'État pour répondre aux besoins d'insertion par la mobilité de leurs administrés.

Un permis de conduire plus sûr

Une refonte de la banque de questions de l'épreuve théorique générale (ETG) ou "code".

- une nouvelle banque de données de 638 questions (contre 520 précédemment)

- 99 questions ont été modifiées, 57 supprimées et 150 nouvelles questions dont l'approche liée aux comportements et à la citoyenneté est inédite.

Une nouvelle grille d'évaluation des candidats au permis B pour passer d'un décompte d'erreurs à un bilan de compétences

- en plus des compétences traditionnelles, on attend désormais du candidat qu'il intègre des aspects comportementaux comme l'attention et le respect
- l'examinateur évalue également les compétences liées à l'autonomie et à la conscience du risque du candidat
- enfin, la nouvelle grille d'évaluation prend en compte une conduite économique et respectueuse de l'environnement

Trois nouvelles formules pour la conduite accompagnée

À partir de 16 ans, « l'apprentissage de la conduite accompagnée » (AAC) est assoupli.

- « La conduite supervisée », une nouvelle offre pour les plus de 18 ans
- « La conduite encadrée » pour les élèves des filières professionnelles des métiers de la route.

Pour plus de détails et pour tout savoir sur le permis de conduire et les aides au financement :

un nouveau site internet www.permis-de-conduire.gouv.fr

Richard PERRET

DES CAMÉRAS VOIE DE LA LIBERTÉ ?

Oui c'est vrai, vous n'avez pas rêvé : elles ne sont pas fausses, ce sont de vraies caméras. En effet, afin de parfaire les dispositions de circulation (onde verte) prises à partir du carrefour de Moulins, le Conseil Général a mis en place un système de 14 capteurs solaires de trafic permettant d'analyser en temps réel la circulation automobile arrivant par les différents accès sur ce carrefour. Toutes les informations recueillies sont transmises au centre opérationnel des routes départementales. Après tests, le système permettra à l'aide de panneaux à messages variables d'informer les usagers d'éventuels problèmes de circulation dans la traversée de Moulins. On a pu constater une nette amélioration de la fluidité du trafic, les capteurs devraient l'amplifier prochainement.

Ces mesures ne peuvent être que des palliatifs destinés à assurer une certaine fluidité du trafic dans la traversée de Moulins mais ne remplaceront en aucun cas le "contournement dit de Moulins" qui reste d'actualité dans les cartons du Conseil Général.



Nouvelle directrice au périscolaire

SANDRINE STEILER, DE CERGY À SCY

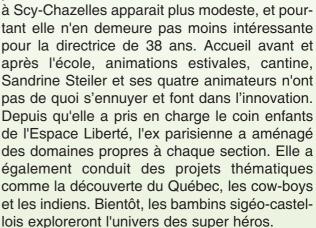
Sandrine Steiler tient les rênes du centre périscolaire depuis le mois de septembre. Portrait d'une diplômée d'Histoire, désormais agrégée par les petites têtes blondes de Scy-Chazelles.

Elle savait situer Scy-Chazelles. En fait, elle connaissait Robert Schuman. Aujourd'hui, Sandrine Steiler cerne mieux le village. Surtout, elle mène la barque de l'accueil périscolaire depuis le début de l'année scolaire.

Née à Boulay, l'actuelle directrice a suivi un cursus d'histoire à la faculté de Metz avant de s'exiler en région parisienne. C'est là-bas, dans la commune de Cergy-Pontoise que cette Mosellane franchit le pas de l'animation.

Employée par la mairie avec un BAFA en poche, Sandrine Steiler gravit les échelons et se retrouve directrice d'un centre périscolaire accueillant près de 180 enfants. A la tête de huit animateurs titulaires et de vingt vacataires, la jeune femme ne manque pas d'initiatives. Durant trois ans, elle met en place la Semaine de la Science au sein de la municipalité francilienne. Elle s'engage aussi dans des actions de citoyenneté avec les enfants en encadrant des conseils de quartier pour jeunes ou en orchestrant des mouvements de solidarité.

Auréolée de ce curriculum vitae noirci de compétences, Sandrine Steiler revient dans sa région natale par voie de mutation l'été dernier. Elle se rapproche de sa famille et ne regrette aujourd'hui absolument pas ce choix. Sa mission



On le devine, Sandrine Steiler aime les enfants. Tellement, qu'elle attend un heureux événement pour cet été. D'ici là et même après, gageons que son esprit créatif éveille toujours les heureux petits bénéficiaires de l'accueil périscolaire.

Christine ANTOINE ET Charlotte GAUGIN

Nouveau pasteur à Ars et Longeville

UN NOUVEAU DÉPART POUR LA PAROISSE PROTESTANTE

Depuis la rentrée de septembre dernier, votre commune est desservie par un nouveau pasteur résidant au presbytère d'Ars.

En dehors des cultes qui ont lieu alternativement aux temples de Longeville-Les-Metz (1er et 3ème dimanches du mois) et d'Ars (2ème et 4ème dimanches), nous proposons :

- des rencontres pour enfants de 8 à 12 ans autour d'un thème biblique et de découverte de la nature.
- Un groupe de gospel est en chantier, où on peut vivre cette autre façon d'exprimer sa spiritualité à travers des chants vivants et entraînants. Les rencontres auront lieu à la salle paroissiale qui jouxte le presbytère. Le jour et l'horaire ne sont pas encore fixés.
- Des conférences, concerts et autres moments festifs sont régulièrement proposés dans les paroisses.

- Votre enfant, inscrit à l'école ou au collège, a le droit d'y suivre un enseignement de culture religieuse dispensé par le pasteur. Si vous êtes intéressés, vous pouvez le signaler au directeur d'établissement, ou cocher l'option "Enseignement religieux protestant" lors de l'inscription.

Pour des précisions sur les activités, ou pour d'autres besoins (baptême, mariage, enterre-

ment, catéchisme...), veuillez contacter le pasteur.

Marianne ZENK

Pasteur NOMENYO

68, rue du président Wilson 57130 Ars-sur-Moselle ☎ 03 87 60 63 66

□ epral-ars.longeville@orange.fr



AGENDA DES MANIFESTATIONS de mai à septembre 2010

1 mai 20h30 salle Espace Liberté THÉÂTRE « Les garçons coiffeurs » -Troupe du Théâtre de l'Ile en joie (Amitiés Sigéo-Castelloises)

8 mai Esplanade

SON ET LUMIÈRE dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de la déclaration de Robert Schuman.

13, **14**, **15 et 16 mai** salle Esplanade et Espace Liberté

FESTIVAL PHOTO NATURE : expos, ateliers-nature, sorties, films et conférences (Natur'&Cie).

12 juin INSOLIVRES *Parc de l'Archyre* Balade contée (Bibliothèque).

20 juin FETE de la MUSIQUE (Municipalité / M. Descles).

à 16h salle Espace Liberté
"ateliers musicaux de Scy-Chazelles" de
M. Descles

à 18h Place de l'Esplanade

"Favorite Thing" ensemble de jazz, rock, de blues, de funk de latino et tango composé de 4 musiciens. Sera suivi d'un concert

à 20h30 à l'Eglise St Remi

Duo Rebecca Rollett (orgue) et Steve Marques (trompette).

Buvette et casse-croûte de 18 à 23h (l'Amicale du Personnel).

26 juin à 20h30 salle Espace Liberté ATE-LIER-THÉÂTRE «Rencontre au sommet» (Bibliothèque)

27 juin place de l'Esplanade

FÊTE DES TALENTS (Communauté Paroissiale). Pour proposer ses services, offrir des lots ou proposer un «talent»..., contactez : M^{me} RAUBER 03 87 60 55 70, M. PHILIPPE 03 87 60 42 90 ou Presbytère 03 87 60 10 51

13 juillet place de l'Esplanade BAL POPULAIRE (A.S.C. et autres associations)

4 septembre (en plein air) ÉTÉ AU CINÉMA + FEU D'ARTIFICE (Municipalité / A.S.C.)

5 septembre

FÊTE DE LA VIGNE (A.S.C.)

26 septembre de 8 h à 17h

RANDONNÉE DES LAVOIRS (Scy Chazelles Loisirs / Amicale Inter associative des Bonnes Volontés de Scy-Chazelles pour le ravitaillement)

Les conseils de Chantal et d'Albert

SEMONS LA CAPUCINE

De juin à septembre, vous vous régalerez non seulement de ses couleurs qui feront pétiller vos tonnelles ou vos clôtures, mais aussi de ses parfums. Car la capucine est tout à fait digne du



nom de "cresson d'Inde" qu'on lui donnait dans les anciens livres de jardinage : elle est capiteuse comme une essence d'Orient. D'ailleurs, si vous n'avez pas le palais timoré, mêlez-en, cet été quelques pétales frais à vos salades ; vous découvrirez un goût insolite.

La capucine est facile à cultiver, elle s'accommode de toutes les terres chaudes et bien composées. Une seule précaution : épargnez-lui les terres trop riches car l'ingrate vous offrirait, alors, plus de feuilles que de fleurs!

Que vous choisissiez l'espèce annuelle dont vous ferez des massifs, ou la grimpante, vous devez semer la capucine en poquets, à 2 ou 3 cm de profondeur. Arrosez copieusement. Semez la capucine directement en place, car elle supporte mal d'être transplantée.

Lorsque les plants auront levé, ne conservez que le plus beau par poquet ; vous redoublerez sa vigueur.

Vous risquez d'y voir apparaître l'ennemi n°1 de la capucine, le puceron noir. Ne recourez pas aux produits chimiques mais utilisez un de ces deux vieux remèdes dont l'efficacité a fait ses preuves : soit des pulvérisations d'eau savonneuse dès les premières attaques, soit un "jus de tabac" ; c'est-à-dire l'eau d'un arrosoir où vous aurez laissé un paquet de "gris" macérer pendant dix jours et dont vous aspergerez vos plantes. Les pucerons n'y résisteront pas. Le procédé est également valable pour les rosiers.

Chantal PATRICOLA



MAI EN LÉGUMES AUSSI!

Tout est possible. Tout le jardin déjà ensemencé ; éclaircir, biner, désherber et maintenir le sol propre et aéré. Buter les pommes de terre. Prenez plaisir à la plantation : cornichons, courges, courgettes, citrouilles dans un sol très fumé

sans oublier de tuteurer. Repiquer les choux-fleurs et choux d'été. Préparer le terrain pour les tomates. Semer les bettes et cardes*, betteraves, carottes, choux rouges, épinards d'été, laitues et chicorées, haricots nains et rames, navets, petits pois, poivrons, radis, salsifis.

Tout est possible, vos plats ne seront que plus parfumés et plein de goût.

* La carde (ou cardon) ne se consomme pas crue! Elle a un goût amer et proche de celui de l'artichaut. Les parties comestibles de la carde sont les côtes qui sont très charnues. Elles nécessitent une préparation appropriée avant d'être cuisinées... en gratin, en sauce, à l'huile, en vinaigrette...

Informations municipales & générales

AMPOULES À ÉCONOMIE D'ENERGIE CASSÉES : N'ASPIREZ PAS ! Elles contiennent du mercure, potentiellement danaereux.

Si vous avez cassé une ampoule, aérez et quittez la pièce pendant au moins 15 minutes... Ramassez les débris avec des gants en caoutchouc et la poudre avec du ruban adhésif puis nettoyez avec un essuie-tout humide... Mettez les déchets dans un sac plastique et apportez-le dans un centre de traitement des déchets.

Transport à la demande pour Handicapés. Pour réserver votre transport, il faudra maintenant compose le 03 87 31 31 62. Pour plus d'informations sur ce service, contactez les agents commerciaux de l'espace bus au 03 87 76 31 11.

CARNET Marylise	GUITARD
DECES	
WEBER Elisabeth	1/12/2009
SESTITO Nicola	11/12/2009
VELTRI Giuseppe	22/12/2009
KAMINSKI bruno	22/12/2009
LEQUEUX Marie-Thérèse	14/01/2010
FORTINA Marguerite	5/02/2010
JANKIELEWICZ Jules	5/02/2010
BRUNET immacolata	27/03/2010
MARIAGES	
Roger RENAULT et Odette ABRAHAM	19/12/2009
Yoann LEBRUN et Nathalie N'GUYEN	
Marc HIM et Muriel LUCKHAUS	6/03/2010
Sébastien MANGEOT et Aline WILHELM	
	20/03/2010
NAISSANCES	
Pietro GALLETTA	12/12/2009
Janelle OMINETTI	17/12/2009
Pablo PETRE-IMPERADORI	18/01/2010
Thomas LOCQUET	31/01/2010
Manon PÉRIÉ-MARX	11/02/2010
Elisa BILINSKI	19/03/2010

TNT (Télévision Numérique Terrestre)

ATTENTION. La télévision "analogique" s'arrêtera définitivement le 28 septembre 2010. Pour plus de détails, veuillez consulter le site internet :

http://www.tousaunumerique.fr

vous informe qu'une étude sous forme d'enquête sera réalisée d'avril à juin 2010 sur l'utilisation de l'information par les adultes résidant en France métropolitaine. Nous vous invitons à réserver un accueil citoyen à M^{me} Usubelli-Closset chargée de mener cette enquête sur le territoire de notre commune.

ASSOCIATION AMIVIE

Services à la personne. De l'aide pour vos enfants, du temps pour vous, de l'aide pour vos proches dépendants. 17 rue de Metz 57155 Marly - tél. 03 87 68 31 35 ou 06 26 04 69 59 (Mme Tonnaire Rosanne) - asso.amivie@wanadoo.fr

POLICE MUNICIPALE (Brigadier Isabelle HASSLER)

SERVICE STATISTIQUE DE L'INSEE LORRAINE

Horaires de service :

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h15-12h/13h-17h

Le mercredi: 8h-12h ou 13h-17h + Le samedi: 8h-12h (en roulement)

Contact (pendant les heures de service): 06-11-25-86-72 ou 03-87-60-07-14 Missions : Respect de l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique.

Application des arrêtés de police du maire dans le cadre du ressort territorial de

En dehors des jours et heures précitées, en cas de nécessité, n'hésitez pas à contacter la Police Nationale en composant le 17. De même, témoin d'une agression, d'un vol, d'un cambriolage, ou tout autre fait de semblable importance, composez en PRIORITE le 17, avant même d'en avertir la policière municipale ou la mairie ; de la rapidité du signalement des faits dépend la réussite de l'intervention.

DERNIÈRES MINUTES

Les vacances d'été approchent. N'attendez pas pour établir ou renouveller vos pièces d'identité (carte d'identité, passeport). Voir informations sur le site web de la mairie «démarches administratives».



EN CAS D'URGENCE

Samu

15 ou 03 87 62 27 11 **Pompiers**

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson 57950 Montigny-les-Metz 03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17 Police municipale

Melle I. Hassler

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

en cas de non réponse.

appeler le 15

Centre anti-poison Nancy - 03 83 32 36 36

Usine d'Electricité de Metz 03 87 34 44 44

Distribution eau potable VEOLIA 0 810 463 463

Gaz de France

SAUR

◆ Accueil clientèle :

22, rue du Coëtlosquet - Metz de 9h à 13h et de 14h à 18h30

0 811 747 078

◆ Dépannage 0 810 43 30 57

Assistante sociale

Centre médico-social 2, pl Hennocque Longeville-les-Metz 03 87 30 05 79

Médecins

Dr J. Keuffer / Dr C.Véronèse

03 87 60 56 08 9, rue de Verdun

Moulins-les-Metz

 Dr A. Iser 03 87 60 34 96

18, rue de Metz Moulins-les-Metz

Cabinet médical

Docteurs A.Mabille 03 87 30 13 40

et F.Piccin 03 87 32 50 22 15, rue du Gal de Gaulle

Longeville-les-Metz

Pharmacies

Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du Gal de Gaulle

Longeville-les-Metz ◆ Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11. rue de Metz

Moulins Centre

Sages-Femmes

◆ M^{me} Christine Huber

50, bd Saint Symphorien

Longeville-les-Metz ◆ M^{me} Laurence Oster-Adrian

80, rue du Galde Gaulle Longeville-les-Metz

MAIRIE

1 place de l'Esplanade - 57160 SCY-CHAZELLES **Tél.** 03 87 60 07 14 - **Fax** 03 87 60 18 33

mairie@mairie-scy-chazelles.fr - www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h

Infirmières

◆ M^{me} S. Capovilla

03 87 32 72 19

1. voie de la Liberté

◆ M^{me} B. Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

9, rue St Nicolas

◆ M^{me} N. Schmitt-Walpoel

2, chemin des Brayes

06 30 37 85 55

Chirurgiens dentistes

Dr M. Engels-Deutsch Dr L. Hann

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Orthophoniste

03 87 60 08 29

M^{me} E. Poignon

67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

◆ M^{me} MC. Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

03 87 60 43 43

◆ M^{me} C. Ollio Migeon

31, rue du Gal de Gaulle Longeville-les-Metz 03 87 18 58 55

La Poste

1, av Libération Moulins-les-Metz

03 87 60 14 84

31, r Gal de Gaulle Longeville-les-Metz 03 87 30 54 66

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

Abbé JM. Stock

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66 Pasteur Nomenvo

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52 Ouverture:

Mardi 16h-18h

Mercredi 9h-12h et 14h-18h

Vendredi 17h-19h

Samedi 9h-12h et 14h-16h

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

Relais Assistantes Maternelles

"St-Quentin"

03 87 31 19 23

Enlèvement des encombrants

03 87 39 32 71

Déchetterie

N° Vert 0 800 87 46 67 Ars-sur-Moselle

03 87 60 60 22 Taxi JM

Tél/Fax 03 87 80 20 54

Port. 06 62 58 38 27